



Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail



Célébrée le 28 avril, la **Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail** promeut la prévention des accidents et maladies professionnels dans le monde entier. Il s'agit d'une campagne de sensibilisation visant à centrer l'attention internationale sur l'ampleur du problème et à démontrer en quoi la promotion et la création d'une **culture de la sécurité et de la santé** peuvent contribuer à réduire le nombre de décès et de blessures d'origine professionnelle.

Le 28 avril marque également la **Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail**, célébrée à l'échelle mondiale depuis 1996 à l'initiative du mouvement syndical. Le but de cette journée est de rendre hommage aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles en organisant à cette date des mobilisations et campagnes de sensibilisation aux quatre coins de la planète.

Chiffres accidents du travail en France (2022-CNAM)



Chaque jour, 2 personnes meurent au travail et plus de 100 sont blessées gravement.

En 2022, au niveau national, près de **565 000 accidents du travail** ont été déclarés et **789 décès** sont à déplorer (cf. [site ministère du travail](#)).

Les chiffres alarmants des accidents du travail au niveau mondial :

Chaque année, **2,2 millions de personnes perdent la vie en raison d'accidents du travail ou de maladies professionnelles**. Ces chiffres, bien que glaçants, soulignent l'urgence d'agir pour améliorer les conditions de travail et réduire ces statistiques alarmantes.

La responsabilité partagée

La sécurité et la santé au travail est une responsabilité partagée entre les gouvernements, les employeurs et les travailleurs. **Promouvoir une culture de prévention nécessite l'engagement de tous pour mettre en œuvre des politiques et des pratiques efficaces de sécurité et de santé au travail.**

FLASH QHSE



Bulletin d'information n°004 du 28/04/2025
Durée d'affichage : 1 mois

AXES PRIORITAIRES 2025



Risque Electrique



Risque Routier



Risque TMS / Manutention

Nos principales mesures de prévention en 2025

- Plan de formation électrique
- Groupe de travail dans les agences Industrie & Process et l'Agence tertiaire
- Campagnes de sensibilisation sur le risque routier.
- Groupe de travail sur la manutention avec le plan d'action (Exosquelette, mode opératoire tirage de câble, ...).

Les autres risques ne sont pas oubliés avec :

- Plan de formation SSE (SST, échafaudage, ...)
- Campagne de sensibilisation (semaine sécurité, flash, ...)
- ...

Chaque année, la journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail nous permet de mettre l'accent sur un thème ayant un impact sur votre sécurité et votre santé au travail :

La santé mentale et les Risques Psychosociaux (dits RPS), des sujets encore trop tabou !

LES ENTREPRISES FRANÇAISES ... *Le constat*

- **42 % des arrêts de travail** (hors maladie) en entreprise sont liés à l'**environnement physique** de travail (enquête BVA / Rehalto 2017)
- La France se place au **dernier rang** des pays européens en termes d'engagement avec **9% des salariés engagés positivement** seulement (enquête Gallup 2017)
 - **70% de la variation de l'engagement est imputable aux managers,**
 - **50% des salariés ont quitté leur travail pour se libérer de leur manager.**
- En parallèle, « 92 % des top managers et 97 % des futurs ingénieurs et managers estiment que **les pratiques managériales** doivent changer, notamment en intégrant davantage la qualité de vie au travail », ANACT.
- Les tensions exprimées aujourd'hui en entreprise pointent des **carences d'échanges sur le travail** dans les organisations actuelles, avec des conséquences sur la santé, sécurité, la qualité

FLASH QHSE

Bulletin d'information n°004 du 28/04/2025

Durée d'affichage : 1 mois



Pour prévenir les risques psychosociaux des salariés, une démarche de prévention collective, centrée sur le travail et son organisation, est à privilégier. Elle s'intéresse aux principaux facteurs de risques connus.

D'autres pratiques se développent dans les entreprises. Elles cherchent à développer le bien-être ou la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Si l'absence de risques psychosociaux est une condition nécessaire au bien-être, à la santé mentale ou à la QVCT, la mise en œuvre de ces pratiques en entreprise relève d'autres enjeux (performance de l'entreprise, égalité hommes/femmes, conciliation des temps de vie, démocratie sociale dans l'entreprise...).

La société COTE a développé depuis 2 ans un outil QVCT dit « Atelier TOP » afin de répondre à cet enjeu majeur qu'est la Santé mentale et la prévention des RPS.

C' est Quoi un Atelier TOP ?

A quoi servent ces ateliers « TOP® » (Travail Organisation Partagé) ?

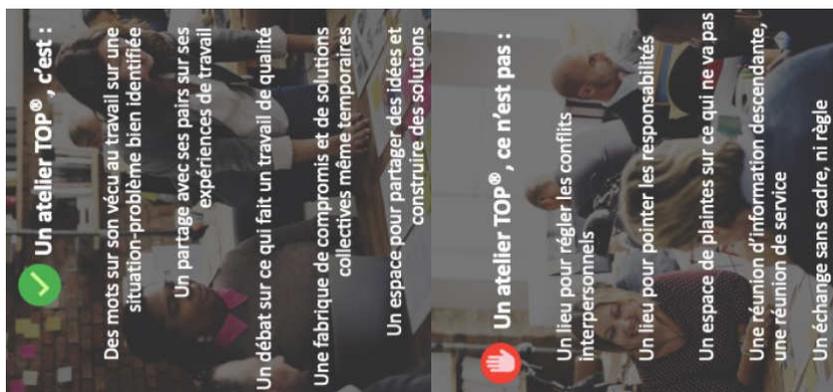
Ces ateliers, regroupant les salariés d'un même service et leur manager, sont définis comme des temps collectifs qui permettent une discussion centrée sur le travail réel et ses enjeux, les règles de métier, le travail bien fait, les contraintes (les cailloux dans la chaussure), les ressources (fleurs dans le jardin)...

Ces ateliers, dans un lieu et avec une fréquence définis, avec un cadre et des règles co-construites, permettent une meilleure régulation du travail, la résolution d'un problème, une concertation sociale en période de changement, le développement de la pratique professionnelle ... Ces espaces sont inscrits dans l'organisation du travail.

Quels en sont les bénéfices ?

Les bénéfices sont nombreux et partagés.

- ✓ Pour les salariés, ces ateliers apportent sens du travail, reconnaissance, professionnalisation. « *Cela nous a permis de renouer avec nos collègues, nous avons de bons échanges au sein de l'équipe à présent* ».
- ✓ Pour le manager, une cohésion d'équipe, l'engagement de son équipe, une vision réelle du travail... « *En tant que responsable, je me focalisais sur des aspects du travail qui n'étaient pas prioritaires pour eux, j'ai été surprise de la matière générée en un atelier de 45min* ». « *J'ai transformé mon point hebdomadaire avec le secrétariat radiologie en atelier TOP, c'était super !* ».
- ✓ Quant à l'entreprise, elle y gagne en performance collective, innovation, dialogue social et prévention des risques psychosociaux et Qualité de Vie au Travail, sujet pour lequel nous avons été missionné.



**Agir ensemble pour instaurer une culture positive
de la sécurité et de la santé.**